

## Transcription de la vidéo : Qu'est-ce que recherche un recruteur ?

Bonjour,

Nous avons appris lors des précédents exercices à valoriser vos compétences acquises afin de mieux définir votre projet professionnel.

Il reste aujourd'hui à insérer vos compétences dans vos outils de candidatures tout en attirant l'œil des recruteurs.

Sachez qu'une candidature doit être percutante, efficace et personnalisée. En effet, savez-vous combien de temps le recruteur passe sur votre CV et votre lettre de motivation ?

Moins de 30 secondes ! A vous donc de mettre en avant les informations les plus importantes pour capter son attention et décrocher un entretien.

Mais alors comment sélectionner les éléments à mettre en avant dans ma candidature ?

Lors de la rédaction du CV, il vous faut tout d'abord mettre en avant vos compétences professionnelles développées dans vos différentes expériences. Mais attention, le CV n'est pas un état des lieux. Pensez à choisir les expériences les plus significatives pour vous et celles qui peuvent vous permettre de valoriser des compétences transférables.

La lettre de motivation quant à elle, sert à apporter un élément complémentaire à votre CV. Il ne s'agit pas de répéter ce dernier mais d'apporter d'autres éléments sur vous, votre personnalité, vos atouts différenciateurs. Également, la lettre permet de mettre en avant votre envie d'écrire à cette entreprise pour ce poste ou ce service. Montrez ainsi que vous ne lui écrivez pas par hasard !

En lisant tous les éléments de votre candidature, le recruteur cherche bien sûr à sélectionner les profils répondant aux compétences les plus pertinentes pour son offre d'emploi, mais aussi votre capacité à intégrer une équipe de travail et plus largement à vous adapter à la culture de l'entreprise.

Il est donc important de vous différencier des autres candidats en valorisant votre expérience dans le domaine visé si vous en avez mais aussi et surtout en révélant tous les éléments de votre personnalité qui s'exprime à travers vos centres d'intérêt, vos engagements dans la vie associative, vos emplois saisonniers...

Plus vous mettrez du lien avec votre projet, et plus vos outils feront la différence et pourront être ainsi sélectionnés dans la pile des "oui" !

Il ne vous reste plus maintenant qu'à vous préparer pour la prochaine étape, votre entretien !